POPCAM, BASE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES INFORMATISÉE SUR LES ÉTUDES DE POPULATION AU CAMEROUN : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Patrick Gubry
(Démographie)

CEPED - Centre Français sur la Population et le Développement
15, rue de l'Ecole de Médecine
75006 Paris

RESUME - L'auteur a mis sur pieds une base de données bibliographiques sur les études de population au sens large, incluant - outre la démographie *stricto sensu* - un grand nombre de références se réclamant d'autres disciplines des sciences sociales, médicales et juridiques. Cette base compte en juin 1987 près de 2 700 références, toutes sur le Cameroun. Elle fonctionne - ou fonctionnera prochainement - dans six implantations au Cameroun et deux en France. L'auteur souhaite confronter cette expérience avec des expériences similaires, tant pour optimiser le système mis en place, que pour envisager son évolution.

1. PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME

POPCAM est une base de données bibliographiques informatisée sur les études de population au Cameroun. Elle est actuellement en cours d'implantation sur des micro-ordinateurs compatibles IBM-PC avec le logiciel Texto dans six organismes situés au Cameroun et en France. Cette base, consacrée exclusivement au Cameroun, a vocation pour regrouper toutes les références bibliographiques du domaine de la démographie.

En outre, un certain nombre de disciplines complémentaires à la démographie figurent dans POPCAM, telles que l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la sociologie, la linguistique, l'économie, le droit, la psychologie et la médecine. Les références concernant ces dernières disciplines sont sélectives et cela d'autant plus que l'on s'écarte du thème central de la base.

POPCAM comporte plus de 2 750 références en octobre 1987. Elles sont partiellement commentées et réparties en onze chapitres et 99 sous-chapitres ou thèmes (Cf. annexe 1).

2. OBJECTIFS D'UNE BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES SPECIALISEES

L'idée d'une base de données bibliographiques spécialisée s'est progressivement imposée à travers l'observation des conditions objectives de travail du chercheur dans les structures de recherche. Une solide base bibliographique est avant tout un outil indispensable à cette recherche, que ce soit pour le chercheur lui-même ou pour les structures initiant et abritant les opérations de recherche, et cela à cinq niveaux : l'élaboration de la politique scientifique, la définition des opérations de recherche ; l'analyse des résultats, les publications scientifiques et la valorisation des résultats.

La politique scientifique d'un pays donné doit pouvoir tenir compte à la fois des besoins et des priorités exprimés par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, des lacunes clairement identifiées au niveau national dans les connaissances relatives à un domaine donné, des courants scientifiques internationaux et des possibilités de mise en oeuvre et de financement. Une base de données bibliographiques est à même de répondre à la seconde de ces exigences, en permettant une recherche bibliométrique sur l'ensemble des travaux passés, afin de mettre en lumière les acquis et les faiblesses des résultats disponibles et de proposer des orientations futures (Gubry, P. & Lemdja, F., 1985a). Elle peut influencer par là directement les instances chargées de l'élaboration de la politique scientifique, aussi bien que l'ensemble des pouvoirs publics dans la définition de leurs priorités.

Au niveau des structures de recherche, la définition des opérations de recherche doit (devrait ?) obligatoirement tenir compte de l'ensemble des acquis du domaine considéré. Il s'agit à la fois d'éviter les redondances et de faire progresser les connaissances par l'intégration des résultats déjà obtenus auparavant. Cela demande un important travail préalable de recherche bibliographique, s'étendant sur plusieurs mois et dans plusieurs pays. Il est clair que le manque de moyens fait que ce travail tourne généralement court. La part qui en est effectuée entraîne quant à elle un gaspillage de ces moyens déjà limités, dans la mesure où ce travail est souvent recommencé d'une opération à l'autre, sans que l'on puisse toujours bénéficier des efforts déjà accomplis. Une base de données bibliographiques actualisée, entourée d'un minimum de publicité, est susceptible de répondre à ces besoins de manière quasi-instantanée.

L'analyse des résultats d'une enquête effectuée dans le cadre d'une opération de recherche en sciences sociales demande la prise en compte des acquis pour "dégager des éléments explicatifs d'un

phénomène observé, à partir des résultats obtenus dans d'autres travaux ou dans des disciplines voisines" (Gubry, P. & Lemdja, F., 1985b). L'observation du passé permet en outre de formuler des hypothèses quant à l'évolution prévisible. Ce problème se pose avec plus d'acuité encore dans les pays qui disposent d'un nombre restreint de travaux, où chacun de ceux-ci doit donc être valorisé au maximum.

En prolongement, toute publication scientifique comporte logiquement une bibliographie spécialisée plus ou moins étoffée. L'élaboration pratique de celle-ci est un investissement non négligeable : vérification et correction des références, complétude, mise en forme, dactylographie, etc., toutes opérations qu'une base de données a déjà réalisées par avance, ou qu'elle peut effectuer dans les délais les plus courts.

Enfin, force est de relever le nombre considérable de travaux scientifiques, pourtant dûment financés, qui tombent rapidement dans l'oubli. La raison en est certes dans le faible intérêt de certains d'entre eux (cependant jamais nul), mais aussi dans l'absence ou l'insuffisance des structures et des dispositifs de valorisation. Il en résulte un gaspillage de ressources absolument hors de mise. Une base de données bibliographiques a dons un rôle éminent à jouer dans la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche, ce qui est un point crucial aussi bien pour le chercheur que pour l'organisme de recherche, car il légitime leur existence et conditionne par là leur fonctionnement.

Dans un domaine proche de la recherche, une telle base rend des services pour l'enseignement, à la fois aux enseignants pour la mise à jour de leurs connaissances et la préparation de leurs cours, et aux étudiants pour la préparation de leurs thèses.

Mais l'intérêt d'une base de données bibliographiques dépasse de loin les domaines de la recherche et de l'enseignement. Les divers secteurs de la planification et les ministères techniques s'occupant de population sont directement concernés et sont amenés à utiliser la base tant pour les besoins d'études ponctuelles, que pour la planification à long terme. On peut citer à cet égard le Plan (notamment, en l'occurrence, l'Unité de Planification de la Population), la Santé, l'Education Nationale, les Affaires Sociales, la Condition Féminine, l'Urbanisme, etc..

Un certain nombre d'utilisateurs du secteur privé sont par ailleurs susceptibles de faire appel à la base. Il s'agit des bureaux d'études bien sûr, auxquels on peut assimiler la plupart des missions des organismes internationaux, mais aussi un certain nombre d'entreprises privées qui utilisent des données démographiques ou socio-démographiques pour leurs études de marché. La plupart de ces utilisateurs recherchent des données numériques brutes, mais

la base leur fournit dans ce cas les *"adresses"* où ces données peuvent se trouver.

Enfin, il est question depuis un certain temps de mettre sur pieds une bibliographie nationale du Cameroun, dans le cadre d'une politique de recherche documentaire, d'acquisition d'ouvrages et de *"mise en valeur du patrimoine national"*. Toute base bibliographique spécialisée peut don être d'un grand secours dans ce domaine.

3. HISTORIQUE DU SYSTEME

POPCAM trouve son origine dans un fichier manuel individuel de chercheur établi progressivement entre 1972 et 1979. Ce fichier a été transcrit sur des fiches à perforations marginales au format standard 12,5 x 7,5 cm., approvisionné de 1980 à 1983. Les perforations n'ont cependant jamais été mises en oeuvre devant la montée de la micro-informatique.

A partir de 1983, différents facteurs se sont conjugués au sein des structures camerounaises de recherche, au Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) : acquisition d'un micro-ordinateur IBM 23 ; mise à disposition d'un ingénieur en informatique ; possibilités de financements complémentaires via le *"Futures Group"*, un organisme américain, dans le cadre de la mise en place d'une Unité de Planification de la Population (UPP) au Ministère du Plan à Yaoundé.

Cette coopération a donné deux résultats concrets : l'informatisation de POPCAM au sein du CRED sur micro-ordinateur IBM 23, avec un *"logiciel-maison"* appelé PROCAM (Gubry, P. & Lemdja, F., 1985b) et la publication d'un ouvrage bibliographique, correspondant au contenu - développé - de la base, avec 2 472 références en 1984 (Gubry, P. 1984).

Cet aboutissement a été conditionné par la constatation que POPCAM apporte quelque chose de fondamentalement nouveau dans son domaine par rapport à ce qui existe déjà par ailleurs, à savoir les ouvrages bibliographiques sur le Cameroun et les bases de données spécialisées extérieures, en l'occurrence américaines. Les premiers sont trop généraux, ce qui implique notamment la mise à l'écart d'une grande partie de la *"littérature grise"*, ou informelle, et difficiles à actualiser. les secondes sont beaucoup trop incomplètes pour répondre aux besoins nationaux (moins de 200 références sur le Cameroun à cette époque). POPCAM constitue ainsi la première base de données bibliographiques informatisée fonctionnant au Cameroun.

Malheureusement, l'implantation réalisée est devenue très rapidement caduque devant la standardisation croissante en micro-

informatique, autour du standard IBM-PC, au niveau mondial certes, mais encore plus au Cameroun. Par ailleurs, le logiciel PROCAM, conçu dans les délais les plus courts pour les besoins de la cause, compte tenu des moyens disponibles, avait des possibilités limitées.

Dans ces conditions, il a paru indispensable de transférer le système sur micro-ordinateur IBM-PC ou compatible, avec un logiciel du marché. Un transfert automatique des données n'a finalement pas été possible pour des raisons de compatibilité, tant au niveau du transfert lui-même, qu'au niveau du passage sur logiciel courant (dBASE). Plus précisément, un tel transfert aurait occasionné, pour un résultat égal, un "coût" de loin supérieur à une nouvelle saisie complète de la base. En effet, une nouvelle saisie permettait d'optimiser dès le départ la constitution et le fonctionnement du système en fonction de l'expérience acquise et des possibilités accrues offertes par le logiciel. C'est donc cette solution qui a été retenue.

Dans le choix du logiciel, plusieurs solutions ont été examinées, chacune présentant des avantages et des inconvénients. L'exigence impérative était pour le logiciel de posséder une version micro compatible avec IBM-PC, afin de permettre une diffusion aussi large et décentralisée que possible. Dans ce cadre, on a pris en compte les performances intrinsèques, la *"communicabilité"*, la simplicité d'utilisation et le prix. C'est finalement le logiciel Texto qui a été retenu, à la fois pour les performances spécifiques qu'il offre dans le domaine de la documentation et pour assurer la compatibilité avec les systèmes en place ou en cours d'implantation (MESRES au Cameroun ; MINCOOP avec la base IBISCUS, ORSTOM avec la base HORIZON et CIRAD en France).

POPCAM est ainsi devenu opérationnel sous sa nouvelle forme (compatibilité IBM-PC et logiciel Texto) en avril 1987, avec l'aide de l'ORSTOM et du Groupe de Démographie du Développement (GDD).

4. DESCRIPTION DE POPCAM

La base POPCAM comporte 31 champs, qui sont détaillés en annexe. Un effort particulier a été fait pour homogénéiser la saisie, celle-ci étant appelée à se faire à l'avenir dans des organismes différents (Cf. instructions en annexe 2). Cela veut dire que les divers cas possibles ont été analysés au maximum. Il n'est toutefois pas exclu que des précisions supplémentaires soient ajoutées ultérieurement en tant que de besoin.

L'attention doit être attirée sur deux champs spécifiques : le champ NOUVREF et le champ SITU.

Le champ NOUVREF est destiné à répertorier des republications de la même référence sous d'autres formes (par exemple, un même article publié dans deux revues différentes). Dans ce cas, les descripteurs (thématiques, géographiques, etc.) restent exactement les mêmes et il n'y a pas lieu de créer un nouveau *"document"* dans la base, comme il serait de règle dans une bibliothèque possédant effectivement les différents ouvrages référencés. POPCAM est en effet *une base de recherche documentaire*, destinée à fonctionner dans divers organismes ne possédant pas nécessairement eux-mêmes les ouvrages originaux répertoriés dans la base. POPCAM cherche à couvrir le plus exhaustivement possible un domaine scientifique donné et répond par là essentiellement au premier des objectifs d'une recherche documentaire, qui est *l'identification* des ouvrages. Il s'agit là de l'originalité de POPCAM par rapport à la plupart des autres bases de ce type, qui répertorient généralement de manière exclusive les ouvrages en possession de l'organisme qui les met en oeuvre. Cela facilite l'accessibilité des ouvrages, mais s'exerce au détriment de l'exhaustivité de la base.

Avec POPCAM, l'accès effectif aux ouvrages se fait dans une étape ultérieure par l'intermédiaire du champ SITU, qui a pour vocation de donner la liste des centres de documentation possédant l'ouvrage en question, situés tant au Cameroun qu'à l'extérieur, quand ceux-ci sont connus.

Un effort important a été porté à la qualité et à l'homogénéité des données contenues dans POPCAM. C'est ainsi que la saisie initiale a donné lieu à six types de contrôles différents, soit à un nombre de contrôles pour chaque champ allant de trois à cinq :

- correction à la saisie avec la procédure *"d'ajout avec vérification"*. Chaque *"document"* est relu, puis corrigé s'il y a lieu, avant son entrée dans la base ;
- première correction sur listing. Correction concomittante (toutes les 200 références) ;
- contrôle d'exhaustivité. Présence exhaustive des *"documents"* et complétude des sept champs qui doivent être obligatoirement remplis (ANNEE, LAN, CHAP, SCHAP, DES, PROV, DATE) ;
- contrôle sur index des dix-neuf champs suivants, regroupés pour la circonstance en dix-sept index : AU, INAU, AUC, INAUC, ANNEE, REVUE, LED, ED, LAN, CHAP, SCHAP, DES, CDES, PROV, LIEUX, ETH, CETH, DATE, SITU ;
- contrôle sur liste des quatre champs suivants : CONG, DIPL, COLL, NOUVREF. Ces champs peuvent contenir la virgule, séparateur *"d'article"*, et ne sauraient donc être valablement *"inversés"* (associés à un index) ;

- deuxième correction sur listing. Correction finale (par groupe de 500 références).

Ces contrôles sont à recommencer régulièrement pour les nouvelles références introduites.

POPCAM fonctionne actuellement avec dix-neuf champs *"inversés"* dans seize index différents. La version micro du logiciel Texto (version 3.8 de juillet 1986) n'autorise pas, pour des raisons de capacité, que ces dix-neuf champs puissent être tous interrogés en *"mode inverse"*, c'est à dire soient automatiquement interrogés via les index, plutôt qu'en *"mode séquentiel"*, beaucoup plus long. Cela s'est cependant avéré impossible pour douze d'entre eux, parmi lesquels onze sont mis à jour automatiquement après ajout ou correction (Cf. tableau ci-après). En outre, l'index IDES regroupant les descripteurs et les candidats-descripteurs, qui est le plus utilisé, a été *"implicité"*, ce qui veut dire que le nom du champ n'a pas besoin d'être rappelé lors de la formulation des interrogations. Bien entendu, si le besoin d'un autre champ à interroger en *"mode inverse"* se fait sentir, un autre *"document de paramètre"* Texto, prenant en compte le champ en question, peut être activé à tout moment.

5. IMPLANTATIONS ET MISE A JOUR

POPCAM est actuellement implanté dans trois sites différents : CRED à Yaoundé, ORSTOM à Bondy et Centre sur la Population et le développement (CEPED), en cours de constitution, à Paris. Quatre autres structures sont immédiatement intéressées : l'Unité de Planification de la Population (UPP) au Ministère du Plan à Yaoundé, l'Institut de Formation et de Recherche démographiques (IFORD), la Sous-Direction des Statistiques Démographiques et l'OCEAC. L'implantation du système doit enfin être envisagée au CEDID à Paris et dans divers organismes à Yaoundé : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'Institut des Sciences Humaines, l'Université, le Ministère de la Condition Féminine, la Mission ORSTOM, etc.. Le principal obstacle à une telle diffusion est le coût du logiciel, alors que des logiciels à fonctions analogues sont diffusés gratuitement. La maintenance, voire l'acquisition du matériel est le second problème à résoudre. L'ambitieux projet d'informatisation de la documentation dans les instituts de recherche au Cameroun va contribuer à la solution de ces problèmes à partir de 1988.

Le système a été testé ou fonctionne actuellement sur des matériels très variés : IBM-XT, CORDATA-PPC400, IEEE-XTX Turbo, Thomson Micromega, Bull Micral 40, etc., avec des disques dures de 10 à 70 MO.

POPCAM a vocation a être approvisionné dans chacune de ses implantations. L'esprit qui a présidé à sa conception répond assez bien - mais pas totalement - aux besoins de la plupart des organismes cités. On ne saurait donc exclure que chaque utilisateur l'adapte encore plus à sas besoins spécifiques dans un but essentiellement pratique. Cela peut même être considéré comme souhaitable. dans ces conditions, les mises à jour réciproques interviendraient régulièrement à travers un *"réseau POPCAM"*, constitué par les différents utilisateurs, sans pour autant que chacun d'eux soit obligé de conserver la totalité des références saisies par les autres. Le champ PR est alors destiné à repérer l'origine d'un *"document"* figurant dans la base.

Il est clair qu'un effort constant de mise à jour doit être fourni si l'on veut conserver au système une fiabilité élevée. Aucune source d'information ne doit être négligée :

- les publications directes, dont les travaux des centres de recherche, au Cameroun et à l'extérieur ;
- les revues bibliographiques spécialisées ;
- les ouvrages bibliographiques, dont les répertoires de travaux et de thèses ;
- les travaux universitaires réalisés chaque année au Cameroun dans les disciplines contenues dans la base ;
- les centres de documentation (élargissement de la prospection et mise à jour) ;
- les bases de données bibliographiques extérieures ;
- les petits séminaires spécialisés, dont les communications restent souvent du domaine de la *"littérature informelle"* ;
- les autres services producteurs clairement identifiés.

Enfin, les contacts personnels directs ne doivent pas être sous-estimés. En particulier, un contact direct avec la cinquantaine de démographes travaillant actuellement sur le Cameroun peut permettre d'approvisionner continuellement la base de manière très directe et donc de faire connaître les travaux de ces derniers.

6. PERSPECTIVES

Au niveau de la base elle-même, l'objectif est dans l'immédiat de rendre le système plus "convivial" en faisant apparaître une série de menus, tant pour les ajouts, que pour la correction et l'interrogation. Deux possibilités existent à cet effet dans Texto : les *"documents de dialogue"* et le module Logotel. Les premiers ont déjà été testés.

Cependant, même en l'absence de ces écrans d'aide, un simple complément aux instructions peut permettre à quiconque de mettre en oeuvre instantanément les fonctions essentielles que sont les divers types de corrections, la saisie de nouvelles références et les interrogations simples. Le manuel d'instructions doit donc être complété à la fois par un *"mode d'emploi"* plus détaillé et par les listes, régulièrement mises à jour, des *"articles"* déjà entrés dans les champs principaux à caractère *"ouvert"* (AU/INAU, AUC/INAUC, CDES, LIEUX, ETH), de manière à conserver l'homogénéité.

POPCAM peut donner lieu à trois types de publications à l'avenir : des ouvrages bibliographiques actualisés, reprenant tout ou partie de la base, à des intervalles plus ou moins longs ; une *"note d'information"* pour échanger les expériences entre utilisateurs ; un *"bulletin bibliographique"* pour diffuser les nouvelles références.

Le système pourrait être perfectionné en recourant à la télématique (vidéotex interactif). La mise en route du réseau Campac au cameroun, relié notamment à Transpac, rend la chose envisageable même au niveau international. L'équipement actuel des diverses structures intéressées ne permet cependant pas sa réalisation immédiate.

Sur un plan général, ce type de base pourrait être étendu à d'autres pays avec les mêmes disciplines scientifiques. Sa multiplication permettrait alors d'effectuer des recherches thématiques transversales, plus approfondies qu'avec les bases transnationales existantes.

Enfin, d'autres disciplines pourraient être intéressées par cette approche. Au Cameroun, certaines d'entre elles, possédant déjà un fond important, ne nécessiteraient qu'un investissement marginal faible pour leur informatisation, telle la linguistique ou la géographie.

Au niveau des organismes de recherche, comme l'ORSTOM, de très nombreux chercheurs possèdent leur propre fichier bibliographique spécialisé, qui offre des services très pratiques. L'informatisation de ces fichiers et leur mise à disposition de l'extérieur permettrait de rentabiliser les efforts déployés et de valoriser l'ensemble de l'organisme, notamment les services de documentation appelés à offrir des postes de consultation.

BIBLIOGRAPHIE

GUBRY (Patrick) - 1984 - *Bibliographie générale des études de population au Cameroun* (arrêtée au 31 mars 1984). General Bibliography of Population Studies in Cameroon (As at 31st March 1984). Yaoundé : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 382 p..

(Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines ; collection Etudes Bibliographiques et Recherches en Bibliothéconomie, nº 8).

GUBRY (Patrick), LEMDJA (Francine) - 1985 a - Cent ans d'études de population au Cameroun (1884-1984). In : *Utilisation des statistiques démographiques au Cameroun*. Actes d'un séminaire tenu du 16 au 19 juillet 1984 à Yaoundé. Yaoundé : Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, 381 p., pp. 57-82.

GUBRY (Patrick), LEMDJA (Francine) - 1985 b - POPCAM, base de données bibliographiques sur les études de population au Cameroun. Communication au Congrès général de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, Florence (5-12 juin 1985). *Revue Science et Technique, série Sciences Humaines*/ Science and Technology Review, Social Sciences Series (Yaoundé), vol. III, nº 3-4, pp. 93-99.

POPCAM : Répartition des index par champs, possibilité d'interrogation et diverses caractéristiques.

POPCAM : Répartition des index par champs, possibilité d'interrogation et diverses caractéristiques.

index	champ(s)	interrogation en mode inversé	mise à jour différée automatique	longueur maximum des articles	nombre d'articles introduits (Septembre 1987)	durée approximative de réalisation (à 4,77 MHz)
IAU	AU. INAU	+	+	35	1911	60 mn
IAUC	AUC. INAUC	+	+	46	214	90 mn
IANNEE	ANNEE	+	+	4	112	12 mn
IREVUE	REVUE	-	-	46	282	35 mn
ILED	LED	-	-	20	159	20 mn
IED	ED	-	-	46	363	33 mn
ILAN	LAN	-	-	2	7	10 mn
ICHAP	CHAP	-	-	24	11	12 mn
ISCHAP	SCHAP	-	-	36	99	30 mn
IDES	DES. CDES	+	+	36	295	70 mn
IPROV	PROV	+	+	2	11	10 mn
ILIEUX	LIEUX	+	+	30	403	25 mn
IETH	ETH	+	+	12	94	16 mn
ICETH	CETH	+	-	12	19	10 mn
IDATE	DATE	+	+	6	293	14 mn
ISITU	SITU	-	-	8	10	12 mn

N.B. : la longueur des articles prises en compte par un index est au maximum de 47 caractères. La longueur figurant ici est celle des index d'interrogation. Pour les corrections, une longueur plus grande a été utilisée pour les champs de longueur fixe. Pour les index qui ne sont pas en correction automatique, le nombre d'articles introduits correspond à ceux qui figurent dans les derniers index réalisés et non pas dans la base elle- même à la date indiquée.

ANNEXE 1: REPARTITION DES REFERENCES PAR DESCRIPTEUR SELON QU'IL S'AGIT DU THEME PRINCIPAL OU D'UN THEME SECONDAIRE
(Septembre 1987)

CHAP	SCHAP et DES	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE	TOTAL
BIBLIOGRAPHIE	OUVRAGE BIBLIOGRAPHIQUE	68	8	76
	REVUE BIBLIOGRAPHIQUE	6	-	6
METHODOLOGIE	RECENSEMENT ADMINISTRATIF	3	2	5
	METHODOLOGIE RECENSEMENT	23	8	31
	ETAT CIVIL	18	5	23
	METHODOLOGIE ENQUETE	16	6	22
	METHODOLOGIE EPR	21	9	30
	METHODOLOGIE AUTRE	9	7	16
	ANTHROPONYMIE	11	-	11
STATISTIQUES-GEOGRAPHIE	STATISTIQUES	39	27	66
	DICTIONNAIRE DES VILLAGES	37	-	37
	REPERTOIRE	5	2	7
	TOPONYMIE	6	1	7
	ATLAS-ENCYCLOPEDIE	7	1	8
	ATLAS REGIONAL	10	-	10
	STRUCTURES AGRAIRES	10	-	10
GENERALITES	ETUDE REGIONALE	46	4	50
	ORGANISATION INTERNATIONALE	16	-	16
	ETUDE REGIONALE	19	1	20
	ETUDE REGIONALE EN	77	13	90
	ETUDE REGIONALE NO	17	19	36
	ETUDE REGIONALE AD	19	7	26
	ETUDE REGIONALE ES	19	8	27
	ETUDE REGIONALE CE	46	4	50
	ETUDE REGIONALE SU	12	9	21
	ETUDE REGIONALE LT	22	9	31
	ETUDE REGIONALE OU	39	9	48
	ETUDE REGIONALE NW	17	1	18
	ETUDE REGIONALE SW	11	-	11
	PEUPLEMENT	10	4	14
	PEUPLEMENT EN	27	12	39
	PEUPLEMENT NO	13	5	18
	PEUPLEMENT AD	17	7	24
	PEUPLEMENT ES	3	2	5
	PEUPLEMENT CE	21	3	24
	PEUPLEMENT SU	5	9	14
	PEUPLEMENT LT	4	3	7
	PEUPLEMENT OU	19	3	22
	PEUPLEMENT NW	14	2	16
	PEUPLEMENT SW	2	2	4
	ETAT DE LA POPULATION	4	5	9

ANNEXE 1 (suite)

CHAP	SCHAP et DES	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE	TOTAL
NUPTIALITE-FAMILLE	DROIT DU MARIAGE	15	3	18
	DROIT COUTUMIER DU MARIAGE	18	3	21
	NUPTIALITE	37	16	53
	NUPTIALITE SPECIFIQUE	44	11	55
	FAMILLE	27	28	55
NATALITE-FECONDITE	FACTEURS SOCIAUX DE LA FECONDITE	40	23	63
	FACTEURS BIOLOGIQUES DE LA FECONDITE	32	10	42
	FECONDITE	25	14	39
	PLANIFICATION FAMILIALE	13	4	17
MORBIDITE-MORTALITE	STATISTIQUES SANITAIRES	13	-	13
	SANTE	51	11	62
	MEDECINE TRADITIONNELLE	23	4	27
	NUTRITION	11	29	40
	MALADIE INFECTIEUSE	20	15	35
	MALADIE PARASITAIRE	88	5	93
	MORBIDITE	35	15	50
	MORTALITE	18	20	38
	MORTALITE INFANTILE	84	24	108
MIGRATION-URBANISATION	MIGRATION INTERNE	83	31	114
	EXODE RURAL	52	37	89
	URBANISATION	33	40	73
	URBANISATION DLA	77	25	102
	URBANISATION YDE	74	35	109
	URBANISATION AUTRE	96	24	120
	MIGRATION EXTERNE	36	5	41
	DEPLACEMENT TEMPORAIRE	17	2	19
	STATISTIQUES DU TOURISME	5	-	5
PLANIFICATION-POLITIQUES	PLANIFICATION	28	21	49
	POLITIQUES DE POPULATION	31	62	93
	DROIT DU TRAVAIL	30	10	40
	PROTECTION SOCIALE	30	5	35
	FORMATION	10	2	12
	RECHERCHE	23	11	34

ANNEXE 1 (suite)

CHAP	SCHAP et DES	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE	TOTAL
SOCIO-ECONOMIE	DEVELOPPEMENT	62	69	131
	ECONOMIE-POPULATION	23	7	30
	ECOLOGIE HUMAINE	6	6	12
	STATISTIQUES SCOLAIRES	34	-	34
	SYSTEME SCOLAIRE	57	4	61
	SCOLARISATION	30	7	37
	RENDEMENT SCOLAIRE	22	4	26
	EDUCATION FEMININE	6	4	10
	FORMATION SPECIALE	9	5	14
	FORMATION-EMPLOI	21	6	27
	STATISTIQUES DU TRAVAIL	16	-	16
	POPULATION ACTIVE	54	15	69
	EMPLOI SECTORIEL	37	10	47
	POPULATION ACTIVE AGRICOLE	28	34	62
	AGRO-INDUSTRIE	45	16	61
	RECENSEMENT INDUSTRIEL	10	-	10
	SECTEUR INFORMEL	32	9	41
	CONDITIONS DE TRAVAIL	24	6	30
	POPULATION ACTIVE FEMININE	30	19	49
	CONDITION FEMININE	72	46	118
	DELINQUANCE	26	6	32
	SOUS-POPULATION	4	12	16
CONJONCTURES-PERSPECTIVES	CONJONCTURE	35	38	73
	PERSPECTIVES	23	16	39
TOTAL		2730	1128	3858

Observation: il y a 11 chapitres et 99 sous-chapitres ou descripteurs.

ANNEXE 2: INSTRUCTIONS POUR LA SAISIE ET L'INTERROGATION
(POPCAM, version d'octobre 1987)

La base de données bibliographiques informatisée POPCAM comporte 31 champs qui sont les suivants:

NUM	NUMERO DU DOCUMENT
AU	AUTEUR(S)
AUC	AUTEUR(S) COLLECTIF(S)
ANNEE	ANNEE DE PUBLICATION
TI	TITRE ORIGINEL
TIT	TITRE TRADUIT
INAU	EDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) PERSONNE(S) PHYSIQUE(S) D'UN OUVRAGE COLLECTIF D'OU EST EXTRAIT LE TITRE
INAUC	EDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) PERSONNE(S) MORALE(S) D'UN OUVRAGE COLLECTIF D'OU EST EXTRAIT LE TITRE
INTIT	TITRE D'UN OUVRAGE COLLECTIF D'OU EST EXTRAIT LE TITRE
CONG	CONGRES
DIPL	DIPLOME
REVUE	TITRE DE LA REVUE
LED	LIEU(X) D'EDITION
ED	EDITEUR COMMERCIAL (EDITEURS COMMERCIAUX)
VOLNO	NUMERO DE VOLUME
PAGES	NOMBRE DE PAGES
COLL	COLLECTION
NOUVREF	NOUVELLE REFERENCE
LAN	LANGUE(S) DE L'OUVRAGE
CHAP	CHAPITRE
SCHAP	SOUS-CHAPITRE
DES	DESCRIPTEUR(S)
CDES	CANDIDAT(S) DESCRIPTEUR(S)
PROV	PROVINCE(S) DU CAMEROUN
LIEUX	AUTRES LIEUX GEOGRAPHIQUES
ETH	ETHNIE(S)
CETH	CANDIDAT(S) ETHNIE(S)
DATE	DATE DE CREATION DU DOCUMENT DANS LA BASE
PR	PRODUCTEUR(S) DU DOCUMENT DANS LA BASE
SITU	SITUATION PHYSIQUE DE L'OUVRAGE
CONTENU	CONTENU

Ne sont remplis que les champs concernés par la référence en question (= document Texto) et pour lesquels l'information est connue. Dans le cas contraire, le champ est laissé *"vide"*.

Au moment de la saisie, les articles à saisir dans un champ donné doivent être confrontés à la liste des *"articles"* déjà introduits, si celle-ci existe, pour des raisons d'homogénéité totale de l'écriture et pour permettre l'interrogation ultérieure.

1. CHAMP NUM Numéro du document

Le *"document"*, au sens du logiciel Texto, correspond à l'enregistrement, la fiche bibliographique ou encore la référence. Chaque document de POPCAM est numéroté automatiquement à l'aide d'un numéro de quatre chiffres par pas de un (exemple: 0101, 0102, 0103, etc.).

2. CHAMP AU Auteur(s)

Nom(s) et prénom(s) de l'auteur personne physique.

Le nom est écrit en majuscules. Tous les tirets (-) qui font éventuellement partie d'un nom, ou qui séparent deux noms, sont supprimés et remplacés par un espacement, à des fins d'homogénéité et pour faciliter la consultation.

Le prénom est écrit en écriture riche (majuscules et minuscules), à la suite du nom et entre parenthèses. Les tirets éventuels sont supprimés et remplacés par un espacement.

Si le prénom entier n'est pas connu, l'initiale (ou les initiales) est mentionnée seule, suivie d'un point et entre parenthèses.

Tous les titres, honorifiques ou autres, sont supprimés. Les particules sont reportées, s'il y a lieu, après le prénom à l'intérieur des parenthèses, en minuscules, ou placées en majuscules avant le nom, selon les règles internationales.

Pour maintenir l'homogénéité, et contrairement aux usages en cours dans telle ou telle partie du Cameroun, l'ordre suivant est adopté pour chaque document dans la transcription des noms et des prénoms: nom, nom du père (s'il y a lieu) (ou *"surnom"*), prénom(s). Les noms et prénoms retranscrits sont ceux figurant sur l'ouvrage. Ainsi deux noms différents peuvent parfois correspondre à la même personne, si celle-ci a volontairement modifié son nom. En revanche, si le même auteur a plusieurs ouvrages avec des renseignements moins complets concernant le nom ou le prénom sur l'un d'entre eux, ceux-ci sont complétés le plus possible et homogénéisés.

S'il y a plusieurs auteurs, les noms et prénoms de chacun d'eux sont séparés d'une virgule suivie d'un espacement.

Si l'auteur personne physique n'est pas connu, seul le champ AUC (*auteur collectif*) est rempli. Si l'auteur personne physique n'est connu qu'en dehors de toute mention dans l'ouvrage, on ne le signale que dans le champ *contenu.*

Le nom et le prénom sont suivis, s'il y a lieu, d'une ou des mentions suivantes :

- coll. collaborateur (avec la collaboration de, avec la participation de, avec l'assistance de) ;
- ed. éditeur scientifique ;
- dir. directeur scientifique (sous la direction de) ;
- trad. traducteur (traduit par) ;
- préf. préfacier (si celui-ci est indiqué en tête de l'ouvrage, sinon il peut être signalé dans le champ contenu.

Si certains auteurs ne sont pas connus, ou si les auteurs sont plus de dix, la mention *"et al."* remplace leur nom, après le dernier auteur connu.

Exemple : SAINT VIL
MARONTATE (Janet), MAITRA (A.),LOOKY (Silvère), GIL (Benjamin) coll.
TABI ABODO (Alphonse)
LOGINOVA (Valentina P.)
COLOMBEL (Véronique de)
HAGEN (Günther T. von)
NKOUNGOUROU (Abel) dir.
LEBEUF (Jean Paul) préf.
NASAH (B.T.), et al.

3. AUC Auteur(s) collectif(s)

Nom de l'auteur collectif.

Il s'agit de l'auteur personne morale, d'un organisme. Le champ AUC n'est à remplir que si aucun auteur personne physique n'est porté sur la première page de l'ouvrage. Si l'auteur personne physique est mentionné dans le corps de l'ouvrage, les champs AU et AUC tous deux. Dans ce cas la mention ed. suit le nom de l'auteur (ou de chaque auteur) collectif.

Le nom est écrit en majuscules. Les virgules figurant éventuellement dans un intitulé sont supprimées et remplacées par un tiret accolé, car la virgule est un *"séparateur d'article"* à l'intérieur d'un *"champ"*.

S'il y a plusieurs auteurs collectifs, les noms de chacun d'eux sont séparés d'une virgule suivie d'un espacement.

Les organismes administratifs des pays sont précédés du nom du pays libellé en français, suivi de deux points entre espacements. Il en est de même des organismes des Nations-Unies, précédés par *"Nations-Unies"*, ou des organismes *"sous-régionaux"* (UDEAC). Exception est faite pour les organismes de recherche et les universités, mentionnés en tant que tels. Le sigle est alors privilégié et précède le nom, séparé de ce dernier par un point. Pour les structures peu connues au Cameroun, le nom du lieu est ajouté à la fin après un point.

Dans le cas des ouvrages anonymes (ne comportant donc pas d'auteur personne physique), dont l'auteur collectif AUC est difficile à identifier, on prend comme auteur collectif le titre de la revue dans le cas d'une revue et le nom de l'éditeur commercial pour un ouvrage. Ces noms sont suivis respectivement, après un point, de la mention REVUE ou de la mention EDITEUR.

Exemple : CAMEROUN

CAMEROUN : SOUS-DIRECTION DES ETUDES DE POPULATION

UDEAC : BUREAU TECHNIQUE REGIONAL DU PROJET DEMOGRAPHIQUE UDEAC-TCHAD ed.

IPD.INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT

INSD.INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE.OUAGADOUGOU

AMTSBLATT FUR DAS SCHUTZGEBEIT KAMERUN.REVUE

FOYER D'EDUCATION ET D'UNION.EDITEUR

4. ANNEE Année de parution

Date de publication.

Si la date précise n'est pas connue, la date approchée est suivie de ca (circa).

La date est suivie de *"depuis"* pour les titres de revues bibliographiques mentionnées en tant que telles dans la base, qui continuent à paraître.

S'il s'agit d'une période, les deux dates extrêmes sont séparées par un tiret.

Exemple : 1974

1971ca

1975depuis

1971-1978

5. TI Titre originel

Le titre est retranscrit comme sur l'ouvrage.

Le champ TI peut contenir une traduction du titre après un /, si l'ouvrage lui-même porte également le titre traduit.

Quand plusieurs volumes constituent manifestement une unité, ils peuvent être référencés dans le même *"document"*. Le champ TI contient alors le titre de chacun des volumes.

Le champ TI se termine par un point.

Exemple : Peoples of the Central Cameroons.

Dictionnaire des villages de la Manyu/Village Dictionnary of Manyu Division

Banyang Settlements. Part I : Pre-European Settlements. Part II : Change of Settlements and Latter developments.

L'état civil à Douala.

Die Bana.

6. TIT Titre traduit

Il s'agit de la traduction du titre en français, pour les langues autres que l'anglais. Ce champ n'est donc pas rempli si le titre est en français ou en anglais, les deux langues officielles du Cameroun.

Le champ TIT se termine par un point.

7. INAU Editeur(s) scientifique(s) personne(s) physique(s)

Ce champ est rempli si la référence correspondante au titre est un chapitre d'un ouvrage collectif. Les champs INAU, INAUC et INTI contiennent par conséquent les caractéristiques de l'ouvrage collectif (In = tiré de).

Nom et prénoms de l'éditeur scientifique personne physique de l'ouvrage collectif d'où est extrait le titre, suivi par ed. ou dir.

Lorsqu'il y a plusieurs éditeurs scientifiques personnes physiques, comprenant collaborateur(s), traducteur(s) ou préfacier(s), seuls sont mis les éditeurs principaux, suivis chacun par ed. Il n'y a donc qu'un seul qualificatif possible par personne, celui-ci étant ed. (éditeur scientifique).

Le champ INAU est écrit comme le champ AU.

8. INAUC Editeur(s) scientifique(s) personne(s) morale(s)

Nom de l'éditeur scientifique personne morale de l'ouvrage collectif d'où est extrait le titre, suivi par ed.

Le champ INAUC est écrit comme le champ AUC.

9.INTI Titre d'un ouvrage collectif d'où est extrait le titre

Ce champ est écrit comme le champ TI, mais n'est jamais traduit, comme cela se passe dans le champ TIT.

Il se termine par un point.

10. CONG Congrès

Il s'agit de toutes les réunions scientifiques : congrès, colloque, réunion, séminaire, symposium, table-ronde, journée de travail, consultation régionale, voyage d'étude, stage, atelier, assemblée, etc.. ce champ est rempli à la fois pour les simples communications à des colloques, non éditées ultérieurement et pour les ouvrages publiant les actes des colloques.

Ce champ contient le titre du congrès, le nom des organismes organisateurs (entre parenthèses), le lieu du congrès, la date du congrès (entre parenthèses), la référence du document s'il y a lieu.

Si la même communication a été faite à plusieurs congrès, ceux-ci sont mentionnés avec pour séparateur l'abréviation "&".

Le champ CONG se termine par un point.

Exemple : Colloque sur l'Observation Permanente et l'état civil, Libreville (13-17 décembre 1974), Doc. 62/SG/BTR-PD.
Quatrième colloque de démographie africaine, Ouagadougou (20-24 janvier 1975).
Deuxième stage de perfectionnement pour démographes africains francophones (IFORD, MINCOOP,UIESP), Bordeaux (8 novembre - 3 décembre 1982).

11. DIPL Diplôme

Il s'agit de tous les diplômes universitaires : thèses, mémoires, études de cas, etc.. ce champ est rempli chaque fois que le titre correspond à un diplôme, qu'il s'agisse de la version de soutenance ou de la publication imprimée ultérieure, si le diplôme y est mentionné. Si le diplôme n'y est pas mentionné, mais que l'information est connue par ailleurs, elle est indiquée dans le champ CONTENU.

Le champ DIPL contient le titre du diplôme, l'université correspondante et, entre parenthèses, la date du diplôme, si celle-ci diffère de l'année de publication.

Il se termine par un point.

Exemple : Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Paris VI.
Thèse de doctorat de 3ème cycle d'histoire, Université de Yaoundé.
Mémoire de licence en droit, Université de Yaoundé.
Mémoire de fin d'études, IFORD, Yaoundé.
Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Bordeaux III (1980).

12. REVUE Titre de la revue

Concerne les articles de revue et les revues bibliographiques citées en tant que telles.

Le titre de la revue est retranscrit comme sur la revue. Les majuscules sont privilégiées en cas de doute. Les virgules figurant éventuellement à l'intérieur du titre de la revue sont supprimées pour éviter la création d'un "*article*" artificiel à l'intérieur du champ.

Pour les bulletins internes à des organismes, le titre de la revue est suivi par le nom ou le sigle de l'organisme, après un point sans espacement.

Si la revue comporte un sous-titre, celui-ci est développé après le titre de la revue, à la suite d'un point sans espacement.

Le champ REVUE peut contenir une traduction du titre de la revue après un /, si la revue elle-même comporte cette traduction.

Exemple : Revue Science et Technique sér. Sci. Hum.
Population
Bulletin de liaison des Sciences Humaines.ORSTOM
Africa.Journal of the International Institute for African Languages and Cultures
Revue Science et Technique/ Science and Technology Review.

13. LED Lieu(x) d'édition

Nom de la ville de l'édition dans la langue originelle du pays, ou en français si le nom figure en français sur l'ouvrage. Nom du pays de l'édition entre parenthèses, si la ville est inconnue.

Le nom de la ville est suivi du nom du pays entre parenthèses, si elle est peu connue et des initiales de l'état pour les Etats-Unis, lorsque la précision apparaît utile.

S'il y a plusieurs lieux d'édition, les noms sont séparés d'une virgule suivie d'un espacement.

Le champ LED n'est pas rempli pour les congrès et les diplômes (portés dans les champs CONG et DIPL), s'il n'y a pas eu d'édition ultérieure (cas des simples communications à des colloques et des exemplaires de soutenance des thèses). Le lieu est alors déjà mentionné dans les champs CONG et DIPL.

Exemple : Yaoundé
Meudon (France)
Princeton (N.J.)
London, Paris.

14. ED Editeur commercial (éditeurs commerciaux)

Nom originel de l'éditeur.

Le champ ED n'est pas rempli pour les congrès et les diplômes (portés dans les champs CONG et DIPL), s'il n'y a pas eu d'édition ultérieure. Il n'est pas rempli non plus pour les articles de revue (nom de revue porté dans le champ REVUE), ni si l'auteur collectif lui-même (porté dans le champ AUC ou INAUC) est l'éditeur commercial. Cependant, s'il y a plusieurs auteurs collectifs et si l'un seul d'entre eux est éditeur commercial, ce dernier est néanmoins indiqué pour éviter toute confusion.

Si l'éditeur commercial est un organisme universellement connu par son sigle, celui-ci figure seul. Si l'organisme est peu connu, le développé du sigle suit ce dernier, après un point sans espacement.

Toute virgule figurant éventuellement à l'intérieur de l'intitulé d'un éditeur commercial est remplacée par un tiret accolé au mot suivant, pour éviter la création d'un *"article"* artificiel à l'intérieur du champ.

Si l'auteur lui-même est l'éditeur commercial, la mention *"chez l'auteur"* (ou chez les auteurs) est portée.

S'il y a plusieurs éditeurs commerciaux, les noms de chacun d'eux sont séparés d'une virgule suivie d'un espacement.

Exemple : PUF
UDEAC
Oxford University Press
CIDEP.Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Plan.

15. VOLNO Numéro de volume

Il s'agit du numéro de volume et du numéro d'ordre à l'intérieur du volume. Ce champ concerne les revues et les ouvrages à plusieurs volumes.

Ce champ est écrit selon les mêmes caractères et selon les mêmes conventions que sur l'ouvrage originel.

Dans le cas où plusieurs volumes sont référencés dans le même *"document"* dans la base, le titre de chaque volume figure dans le champ TI et le champ VOLNO n'est pas rempli si les informations correspondantes figurent aussi dans le champ TI. Dans le cas contraire, les références de chacun des volumes sont relevées dans le champ VOLNO, séparées d'un point-virgule.

Exemple : vol. 1, n 2
vol. 34, 3
n 5, tome I
tome 1, n 21-22
4 vol.
LXII, article n 175 ; LXII, article n 196.

16. PAGES Nombre de pages

Ce champ reproduit la pagination de l'ouvrage.

Pour un ouvrage se composant d'un volume, ce champ contient le nombre de pages du volume suivi par l'abréviation p. après un espacement.

S'il y a plusieurs volumes, les paginations de chacun d'eux (écrites comme ci-dessus) sont séparées par des virgules suivies d'un espacement. Dans ce cas, si l'on connaît la pagination de certains volumes seulement, la mention "x" remplace le nombre de pages pour les volumes où celui-ci est inconnu.

Le champ PAGES peut contenir une ou plusieurs des mentions suivantes : multig. (multigraphiées), dactyl. (dactylographiées), manus. (manuscrites), annexes, cartes, h.t. (hors-texte), pagination multiple, non paginé, etc. (voir les exemples de présentation).

En cas de pagination multiple, si chacune des paginations est connue, les paginations sont séparées par le signe + entre deux espacements. Les paginations inconnues sont remplacées par la mention "x". Si toutes les paginations sont inconnues, la mention *"pagination multiple"* figure seule. Si la pagination multiple concerne le même écrit (par exemple, lorsque la préface ou la postface sont numérotées à part), l'abréviation p. apparaît une seule fois à la fin. En revanche, s'il s'agit d'écrits différents, rassemblés dans le même volume, l'abréviation p. est répétée pour chacun d'eux. Dans tous les cas, la nature de la numérotation (chiffres arabes ou romains) est conservée.

Dans le cas d'un volume à pagination multiple, la mention multig., dactyl. ou manus. est placée une seule fois à la fin. En revanche, lorsqu'il y a plusieurs volumes, la mention correspondante est répétée pour chaque volume, s'il y a lieu.

Pour un chapitre issu d'un ouvrage collectif, le champ PAGES comprend le nombre de pages de l'ouvrage collectif, suivi de la pagination du chapitre, après une virgule suivie d'un espacement. cette pagination est constituée des numéros des pages extrêmes du chapitre, séparés par un tiret et placés après l'abréviation pp. suivie d'une espacement.

Dans un article de revue, le champ PAGES est constitué des numéros des pages extrêmes de l'article dans la revue, séparés par un tiret et placés après l'abréviation pp. suivie d'un espacement.

Dans le cas d'un article à une seule page, le numéro de la page suit l'abréviation p., suivie d'un espacement.

La champ PAGES se termine par un point.

Exemple : Cas d'un ouvrage à un volume à pagination simple

128 p.

103 p. manus.

57 p. multig.

26 p. dactyl.

25 p. + annexes.

36 p. + 1 carte h.t.

non paginé.

Cas d'un ouvrage à pagination multiple concernant le même écrit

V + 42 p.

Cas d'un ouvrage à pagination multiple concernant des écrits différents

31 p. + 31 p.

65 p. + 95 p. multig.

Cas d'un ouvrage à plusieurs volumes

50 p., 219 p., x p., 151 p.

51 p. multig., 155 p. multig., 57 p. multig.

```
Cas d'un chapitre issu d'un ouvrage collectif
              447 p., pp. 203-224.

Cas d'un article de revue
              pp. 13-43.
Cas de deux articles de revue référencés dans le même "document"
              pp. 99-103, pp. 115-119.
Cas d'un article à une seule page
              p. 43.
```

17. COLL Collection

Il s'agit de la collection dans laquelle l'ouvrage est paru chez l'éditeur commercial.

Ce champ est écrit entre parenthèses.

Il contient aussi le nom de la sous-collection, s'il y a lieu (après un point-virgule) et le numéro d'ordre dans la collection ou la sous-collection (après une virgule).

Il contient enfin les références codées des documents des organisations internationales (sauf si les renseignements correspondants figurent déjà dans le champ CONG) et les numéros des contrats de recherche, s'ils figurent sur la page de titre.

Le champ COLL se termine par un point.

```
Exemple : (Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines ;
          Collection Etudes Bibliographiques et Recherche en
          Bibliothéconomie, n  8).
          (Changing African Family Project Monograph Series, n  4).
          (Collection Architectures traditionnelles).
          (ILO-OIT/TAP/CAMEROUN/R.10).
          (Mémoires Africaines).
          (Contract n  AID/OTR-5412-C-00-1205-00).
```

18. NOUVREF Nouvelle référence

Concerne une republication, sous une autre forme, d'une publication précédente. Le champ NOUVREF n'est pas rempli si la publication se présente sous une forme manifestement provisoire : l'ancienne référence est alors éliminée et remplacée par la nouvelle.

Qu'il s'agisse d'une réédition pure et simple, ou d'une nouvelle publication du même texte chez un autre éditeur, le champ NOUVREF ne contient que les éléments qui ont changé par rapport à l'édition antérieure. cela peut cependant conduire à une nouvelle rédaction complète de la référence, qui est alors présentée sous une forme classique (voir exemples).

Ce champ peut donc contenir en plus le nom de l'auteur personne physique, si celui-ci ne figure pas dans la référence antérieure. Ce nom est placé en tête, s'il est indiqué en tête de l'ouvrage, et entre parenthèses, après l'éventuel nouveau titre, s'il n'est indiqué que dans le corps de l'ouvrage.

Il commence par *"In"* si la nouvelle référence est un chapitre d'un ouvrage collectif.

Il se termine par la mention (*résumé*) ou (*version condensée*), si le nouvel ouvrage est résumé par rapport au précédent, et par la mention (*version développée*), si le nouvel ouvrage comporte des développements par rapport au précédent.

Le champ NOUVREF ne saurait influencer un des champs précédents. Ceux-ci concernent en effet tous la même référence, antérieure à celle figurant dans NOUVREF. Par exemple, le champ CONG n'est pas rempli à nouveau postérieurement si NOUVREF concerne un séminaire. Le champ NOUVREF peut en revanche influencer trois des champs suivants : LAN, PR et SITU.

S'il y a plusieurs *"nouvelles références"*, celles-ci sont séparées par l'abréviation *"&"* et placées dans l'ordre chronologique.

Ce champ se termine par un point.

Exemple : 2ème édition, 1983, 240 p. multig.
1982, 198 p.
L'état civil en République Unie du Cameroun.Situation en octobre 1979 (par D. SIEYOJO). Yaoundé : Sous-Direction des Etudes de Population, 1980ca, 16 p. multig. (résumé).
In Rapport du séminaire national sur la population, l'emploi, la formation et le développement. Yaoundé (23-26 novembre 1977). Genève : OIT, 1978ca, 116 p. mutig., pp. 60-91 (version condensée) & Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum. (Paris), vol. XVIII, n 1, 1981-82, pp. 107-147.
In Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région. Paris : ORSTOM, 1984, 551 p. + 3 cartes h.t., pp. 201-301. (Collection Mémoires, n 102).
Revue Science et Technique/ Science and Technology Review (Yaoundé), vol. 1, n 1, pp. 45-55.
Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial (Cameroun). Stuttgart : Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1985, XIV + 323 p. (Studien zur Kulturkunde, Band 76).

19. LAN Langue(s) de l'ouvrage

Il s'agit des langues utilisées dans le texte de la référence originelle ou de celle figurant dans NOUVREF, à l'exclusion des résumés. Les codes suivants (norme ISO/R 639) sont utilisées :

FR français	RU russe
EN anglais	PT portugais
DE allemand	NL hollandais
IT italien	ES espagnol

Se référer à la norme, si la langue n'est pas sur cette liste. Si tout ou partie du texte figure dans des langues différentes, celles-ci sont mentionnées par les codes séparées d'une virgule sans espacement.

Exemple : FR
FR,EN

20. CHAP Chapitre

En majuscules (voir liste).
Un seul chapitre par document.
Exemple : METHODOLOGIE.

21. SCHAP Sous-chapitre

En majuscules (voir liste commune avec les descripteurs).
Un seul sous-chapitre par document.
Exemple : ETAT CIVIL.

22. DES Descripteur(s)

Idem que pour les sous-chapitres, mais le champ DES peut contenir plusieurs descripteurs ; dans ce dernier cas, ils sont séparés par une virgule sans espacement.

Le premier des descripteurs est toujours identique au sous-chapitre.

Exemple : ETAT CIVIL,MORTALITE
METHODOLOGIE,RECENSEMENT
FECONDITE.

23. CDES Candidat(s) descripteur(s)

Il s'agit de descripteurs potentiels, ne figurant pas encore sur la liste des descripteurs. On peut donc ajouter n'importe quel candidat descripteur nouveau, qui paraît adéquat, si celui-ci ne figure pas déjà sur la liste. Il faut consulter cette dernière pour mettre en priorité un terme déjà retenu et pour conserver rigoureusement la même orthographe.

S'écrit en majuscules. S'il y a plusieurs candidats descripteurs, ceux-ci sont séparés par une virgule sans espacement.

Exemple : MORTINATALITE
AGE
MST,SIDA.

24. PROV Province(s) du Cameroun

Il s'agit des provinces concernées par le document. Les abréviations suivantes sont utilisées :

```
AD pour Adamaoua        NW pour Nord-Ouest
CE pour Centre          OU pour Ouest
EN pour Extrême-Nord    SU pour Sud
LT pour Littoral        SW pour Sud-Ouest
ES pour Est             NO pour Nord
CA pour Cameroun (ensemble du pays ou province non déterminée).
```

Les abréviations sont séparées par une virgule sans espacement, quand il y en a plusieurs.

L'abréviation CA ne peut figurer en même temps qu'une des provinces. cependant, si certains lieux spécifiques apparaissent, ceux-ci sont mentionnés dans le champ LIEUX.

```
Exemple : LT
          EN,NO,AD
          CE,SU.
```

25. LIEUX Autres lieux géographiques

Il s'agit de tous les autres lieux géographiques du Cameroun (en dehors des provinces), concernés par le document. Les noms de lieux étrangers au Cameroun ne sont pas relevés.

S'écrit en majuscules. S'il y a plusieurs noms de lieux, ceux-ci sont séparés par une virgule sans espacement. Les noms sont écrits *"à la française"* pour la partie francophone du pays et *"à l'anglaise"* pour la partie anglophone.

Pour les *"villes"* et les *"villages"*, le nom figure seul. Pour les autres lieux, la nature du lieu est précisée à la suite, après un point sans espacement. La nature du lieu est écrite en français quand le terme approprié existe et en anglais dans le cas contraire.

C'est la dénomination originelle des unités administratives, c'est à dire leur dénomination au moment de la publication, qui est relevée, même si cette dénomination a changé. Si le nom de l'unité elle-même a changé, l'ancien nom est mis dans un premier *"article"* et le nouveau nom dans un autre *"article"*, de manière que cette unité puisse être sélectionnée avec le nouveau nom. De même, en cas d'éclatement d'une unité administrative, les nouveaux noms sont mis dans autant de nouveaux *"articles"*.

Pour les localités inférieures à la sous-préfecture (ou au chef-lieu de district) et pour les unités rurales inférieures à l'arrondissement (ou au district), on précise dans un deuxième *"article"* l'arrondissement (ou le district) concerné. Pour les quartiers des villes, on précise le nom de la ville.

Tous les espacements sont supprimés à l'intérieur du champ LIEUX pour permettre une sélection correcte et remplacés par des tirets, sauf toutefois quand il y a des chiffres.

Exemple : Cas d'une "ville", ou de toute localité ayant au moins des fonctions de chef-lieu de district

DOUALA
YAOUNDE
MAROUA
LOLODORF
REY-BOUBA
MOUTOUROUA

Cas d'un "village", ou de toute localité inférieure à un chef-lieu de district

ZALOM I.AKONOLINGA.ARRONDISSEMENT

Cas du quartier d'une ville

NEW-BELL.QUARTIER,DOUALA
BRIQUETERIE.QUARTIER,YAOUNDE

Cas d'une unité administrative au moins égale au district

FARO-ET-DEO.DEPARTEMENT
BOUMBA-NGOKO.DEPARTEMENT
JAKIRI.ARRONDISSEMENT
MOUTOUROUA.DISTRICT

Cas d'une unité administrative inférieure au district

OUPAY.MASSIF,KOZA.ARRONDISSEMENT
TCHERE.CANTON,MERI.ARRONDISSEMENT

Cas d'une unité administrative ayant changé de nature

LOLODORF.CIRCONSCRIPTION

Cas d'une unité administrative ayant changé de nom

BAMOUN.DEPARTEMENT,NOUN.DEPARTEMENT

Cas d'une unité administrative ayant éclaté puis changé de nom

MARGUI-WANDALA.DEPARTEMENT,MAYO-TSANAGA.DEPARTEMENT,MAYO-SAVA.DEPARTEMENT.

Cas d'une autre unité

BAMBOUTOS.MONTS
BAMENDA.ARCHIDIOCESE
BAMILEKE.PAYS
BANYO.LAMIDAT
BORNOU.EMPIRE
BORNOU.SULTANAT
KUMBO.DIOCESE
MANDARA.ROYAUME
MBO.PLAINE
NKAM.VALLEE
TCHAD.BASSIN
WOURI.ESTUAIRE
WOURI.REGION.

26. ETH Ethnie(s)

S'écrit en majuscules, d'après la liste des ethnies.

Les noms sont séparés par une virgule sans espacement, quand il y en a plusieurs.

```
Exemple : BAMILEKE
          MOFOU,GUEMJECK,ZOULGO.
```

27. CETH Candidat(s) ethnie(s)

Il s'agit des autres groupes de population ne figurant pas (ou pas encore) sur la liste des ethnies.

Lorsqu'il s'agit d'un groupe identifié, la nature du groupe est précisée à la suite, après un point sans espacement.

Ce champ s'écrit comme le champ ETH.

```
Exemple : NDAKA,BEKE
          MUKULEHE.CLAN.
```

28. DATE Date de création du document dans la base

La date est exprimée en six chiffres représentant, dans l'ordre, l'année, le mois et le jour.

Il faut noter que la date peut être antérieure à l'année de publication. Le cas se présente si un document a été entré dans la base sous une forme provisoire, puis publié postérieurement. La référence a ensuite été corrigée selon la forme définitive, mais la date de création du document ne change pas.

```
Exemple : 831007 (pour le 7 octobre 1983).
```

29. PR Producteur(s) du document dans la base

Le producteur est le responsable de l'entrée d'un document dans la base. Il est représenté par un numéro (voir liste).

Il peut y avoir plusieurs producteurs : un pour la référence principale et d'autres pour les nouvelles références du champ NOUVREF. En revanche, des corrections orthographiques ou de simples ajouts dans une référence existante n'entraînent pas l'ajout d'un producteur supplémentaire.

Quand il y a plusieurs producteurs, les divers chiffres sont séparés par une virgule, sans espacement.

```
Exemple : 1
          1,2.
```

30. SITU Situation physique de l'ouvrage

Il s'agit du lieu où l'ouvrage peut être physiquement consulté (voir liste).

Ce champ est rempli en fonction de l'une quelconque des références correspondant soit aux champs AU à COLL, soit au champ NOUVREF, ou de l'un quelconque des volumes, si plusieurs volumes sont référencés dans le même *"document"*. Cela veut dire qu'un organisme est mentionné dans le champ SITU s'il possède une des références ou un des volumes cités.

S'écrit en majuscules. Si un ouvrage a été repéré dans plusieurs lieux, ceux-ci sont séparés par une virgule sans espacement.

Exemple : IFORD,ISH
ORSTOM.

31. CONTENU Contenu

Il s'agit d'un résumé de l'ouvrage, d'un commentaire, d'une analyse critique ou d'une précision.

Ce champ peut contenir notamment le nom d'un auteur connu, mais qui ne figure pas sur le document. On peut aussi signaler ici le caractère de diplôme universitaire d'un travail donné, si cette précision ne figure pas sur l'ouvrage en question.

Si l'auteur du *"contenu"* est aussi l'auteur de l'ouvrage, tout le champ est écrit entre guillemets (cas des résumés d'auteur). dans le cas contraire, les initiales de l'auteur du *"contenu"* figurent à la fin du champ entre guillemets (voir liste des auteurs des *"contenus"*).

Le champ CONTENU est rédigé normalement, en écriture *"riche"* (avec majuscules, minuscules, espacements et ponctuation). Il se termine donc par un point.

Exemple : Contient un paragraphe sur la composition ethnique et la constitution territoriale (pp. 13-14) (P.G.).